

Société Canagrex—Loi

ils ont droit, des lopins d'un acre, ils produisent plus que les importantes fermes collectives de l'État. C'est parce que l'exploitation leur appartient. Ils peuvent décider de la date où ensemercer la terre et où procéder à la récolte. C'est au bureau central de Moscou que l'on prend ces décisions pour les fermes d'État. On décide qu'il y aura tant de millions d'hectares de blé et tant d'orge. Peu importe s'il pleut trop pour le blé et que les agriculteurs ne peuvent pas le semer en juillet. Ils n'ont pas les moyens de passer du blé à l'orge. L'agriculteur à son propre compte peut le faire. C'est en cela que le système étatique est un échec.

C'est pourquoi nous avons de si grands besoins au Canada. Nous devons nous opposer, jusqu'au dernier d'entre nous, lorsque nous voyons le gouvernement s'ingérer dans ce domaine. Les députés d'en face ne veulent pas, j'en suis sûr, nuire à notre patrimoine agricole.

J'examine la situation en tant que député élu depuis relativement peu, et je constate que nous avons un trop grand nombre de sociétés d'État et que les bureaucraties centrales prennent un trop grand nombre de décisions pour nous. Peu importe que le gouvernement soit libéral, néo-démocrate ou conservateur. Dans certaines provinces gouvernées par des conservateurs, la trop grande intervention du gouvernement nuit à l'efficacité de la production et de la distribution des produits alimentaires.

Quand le projet de loi sera renvoyé au comité, j'ai l'intention de poser des questions à ce sujet. Avons-nous vraiment besoin d'une société d'exportation, compte tenu du fait que la population mondiale va s'accroître de façon aussi sensible? D'autres pays aux économies de plus en plus centralisées perdent peu à peu leur capacité de produire des denrées alimentaires.

Il ne nous sera pas nécessaire d'offrir nos produits sur les marchés internationaux. Ce sont les autres pays qui viendront frapper à notre porte. Nous devrions consacrer nos efforts à planifier et à organiser ici même l'autarcie agricole du Canada ainsi que l'exportation de nos produits. Nous n'aurons pas à nous déplacer pour exporter nos produits. D'autres pays viendront à nous; cela ne fait aucun doute.

Comment fonctionnera cette société? Achètera-t-elle au comptant? Le cas échéant, quel sera le pourcentage de ses bénéfices à la revente? Cette société sera-t-elle assujettie à l'impôt ou sera-t-elle une société de la Couronne qui fera table rase d'une, deux ou six sociétés privées exportatrices des produits alimentaires en ce moment? Avec la disparition de pareilles entreprises, nous perdrons les recettes fiscales qu'elles ainsi que leurs employés nous rapportent.

Cette nouvelle société paiera-t-elle de l'impôt? Dans l'affirmative, comment le calculera-t-on? Si elle ne paie pas d'impôt, ce sera injuste pour les entreprises privées qui, elles, en paient, ainsi que pour les particuliers canadiens. Il nous faudra donc tous puiser encore dans notre porte-monnaie pour que la société puisse continuer de fonctionner.

Le traitement des nouveaux fonctionnaires sera déterminé par le gouverneur en conseil. Bon nombre de mes collègues, et je suis sûr qu'il en va de même pour beaucoup de ministériels, estiment que les traitements versés aux fonctionnaires devraient être connus du public. Le ministre pourrait peut-être le prévoir dans le projet de loi. Nous aurions peut-être intérêt à y veiller. Je suis sûr qu'aucune des personnes au service de cette société d'État ne s'opposera à ce que son traitement soit

dévoilé, tout comme le traitement des députés est du domaine public. Modifions donc le projet de loi en ce sens.

Les pouvoirs consentis en vertu de l'article 14 sont suffisamment vastes pour permettre à Canagrex de s'emparer des usines de transformation et des entreprises de vente de gros. Ce qui changera la nature de son mandat, l'étendant au-delà de la simple exportation. Il y aurait lieu d'examiner cet article de très près. Le ministre de l'Agriculture est peut-être en mesure de nous dire si le gouvernement a l'intention d'autoriser Canagrex à se charger des usines de production et de transformation.

Canagrex va-t-elle faire un pas de plus, s'intégrer verticalement, acheter des terres et produire des aliments? L'article 14 lui en donne la possibilité si ses administrateurs futurs et les gouvernements de demain désirent s'orienter dans cette voie. Si nous voulons l'éviter, supprimons cet article afin de faire de Canagrex une véritable société d'exportation. Si les générations et les gouvernements à venir veulent se charger de produire des aliments, nous leur laisserons le soin d'en discuter à la Chambre.

J'aurais bien d'autres choses à ajouter. Je demanderais au ministre de lire un article publié dans le *Globe and Mail* du 27 janvier qui s'intitule: «Le public trompé à propos du plan d'exportation, de dire à Ottawa les responsables agricoles». Nous allons voir quelle sera la réponse du ministre. C'est là une critique sincère, à bien des égards.

Nous devrions peut-être prévoir l'abolition automatique de cette société afin que d'ici quatre ou cinq ans le Parlement puisse revoir la question. A l'heure actuelle, nous avons plus de 400 sociétés qui s'inscrivent indéfiniment. Pourquoi ne pas rompre avec la tradition? Le comité de l'agriculture a des relations spéciales qui l'emportent souvent sur les considérations politiques. Innovons dans ce domaine et voyons les résultats. Ceux qui ne comprennent rien à l'agriculture n'ont qu'à nous suivre. Le ministre hoche la tête. J'espère qu'il va donner suite. Je n'en dirai pas plus pour le moment.

M. Albert Cooper (Peace River): Monsieur l'Orateur, il est toujours agréable de prendre la parole au sujet d'un bill concernant l'agriculture. L'agriculture est sans doute l'épine dorsale et la clé de voûte de l'économie de ma circonscription. J'apprécie surtout de pouvoir parler du bill C-85 qui établit la société Canagrex. Cette mesure vise à promouvoir l'exportation des produits agricoles.

Bien des gens diront que cela s'imposait depuis longtemps. Il faut bien l'admettre, nous avons besoin d'un système de commercialisation plus dynamique. Mais nous devons faire davantage d'efforts pour vendre nos produits agricoles. J'espère que cela aidera à soutenir les prix qu'obtiennent les agriculteurs canadiens. Nous savons que les bas prix n'aident pas les agriculteurs; ils aident les consommateurs. Pendant combien de temps les agriculteurs devront-ils continuer à les subventionner?

Récemment, les éleveurs de bovins ont été durement touchés. Naturellement, plusieurs facteurs ont joué. Il y a eu notamment l'accroissement de la demande pour la viande bovine. Cette tendance va probablement se maintenir. Nous nous rendons compte maintenant que le marché intérieur ne peut pas suffire et qu'il nous faut nous lancer dans une politique de commercialisation des produits agricoles dans le monde entier.